

Campagne tarifaire 2019: Unicancer salue la baisse de la pression sur les tarifs hospitaliers mais reste très déçue quant à la reprise du CITS.

Paris, 26 février 2019

Suite à l'annonce faite ce jour par la ministre de la Santé et des Solidarités Agnès Buzyn d'augmenter de 0,5% les tarifs hospitaliers, Unicancer, qui regroupe les 18 centres de lutte contre le cancer, note positivement la baisse de la pression financière sur les établissements de santé. Elle regrette toutefois fortement ne pas avoir été entendue concernant son opposition à la reprise sur les tarifs du Crédit d'Impôt sur la Taxe sur les Salaires (CITS).

Les fédérations hospitalières avaient tiré la sonnette d'alarme en novembre 2018 lors d'une conférence de presse unitaire puis par un [communiqué de presse commun](#) dans lequel elles revendiquaient une hausse des tarifs pour les établissements de santé, après plusieurs années de baisse, afin de redonner au secteur hospitalier et à ses personnels les moyens nécessaires à leurs missions et à la transformation attendue du système de santé.

« Avec cette hausse de 0,5 % annoncée, nous avons conscience des efforts du gouvernement dans la construction de la campagne tarifaire pour baisser la pression financière sur tous les établissements de santé, notamment les centres de lutte contre le cancer (CLCC) » reconnaît le Pr Patrice Viens, président d'Unicancer. « Les prévisions d'augmentation des volumes sont très raisonnables et permettent la construction d'une campagne qui prend mieux en considération les besoins et les préoccupations des CLCC » ajoute le Pr Viens.

Unicancer salue à ce propos la méthode de travail du ministère et sa volonté d'une réelle concertation, d'une bonne information et d'un souci d'écoute permanent des fédérations dont Unicancer. « Nous nous félicitons du soutien par le ministère pour la réhabilitation accélérée après chirurgie (RAAC) et sommes satisfaits de l'évolution des MIGAC à hauteur de 2,4% » précise Patrice Viens.

Déception sur la reprise du CITS

Unicancer reste cependant déçue que le Ministère poursuive la reprise sur les tarifs du Crédit d'Impôt sur la Taxe sur les Salaires (CITS). Dans [un communiqué commun](#) la FEHAP, la Mutualité Française et Unicancer s'étaient en effet vivement opposés à cette réduction budgétaire ciblée et totalement injuste qui dégrade davantage encore la situation financière déjà critique des établissements de santé privés non lucratifs.



A propos d'Unicancer

Unicancer est l'unique réseau hospitalier français dédié à 100 % à la lutte contre le cancer et la seule fédération hospitalière nationale dédiée à la cancérologie. Il réunit 18 Centres de lutte contre le cancer (CLCC), établissements de santé privés à but non lucratif, répartis sur 20 sites hospitaliers en France. Les CLCC prennent en charge plus de 516 000 patients par an (en court-séjour, HAD et actes externes).

Unicancer est aussi le premier promoteur académique d'essais cliniques, en oncologie, à l'échelle européenne. Reconnu comme leader de la recherche en France, le réseau Unicancer bénéficie d'une réputation mondiale avec la production d'un tiers des publications internationales en oncologie (source : étude bibliométrique/ Thomson Reuters).

Les 18 CLCC et la direction R&D d'Unicancer sont certifiés ISO 9001 pour leur recherche clinique.

Au total 569 essais cliniques (inclusions ou suivis) sont promus en 2017 par le réseau Unicancer, plus de 15% des patients des CLCC sont inclus dans les essais cliniques et plus de la moitié des PHRC dévolus aux CLCC.

>> Suivez-nous : www.unicancer.fr   

Contact presse

Valérie Perrot-Egret
dircom@unicancer.fr

www.unicancer.fr